

Pour une publication archivistique en ligne des instruments de recherche normalisés

Introduction

Il faut mettre en ligne : le constat n'est plus à faire, la mise en ligne « des archives » est devenu un impératif professionnel de première urgence.

Mais pourquoi donc cette urgence ?

- une forte pression sociale, « sociétale » plutôt, réclame de pouvoir disposer d'informations à satiété, et particulièrement sur l'histoire personnelle des individus, leurs origines et leurs tribulations, refuse de considérer désormais l'existence ou la validité de ce qui n'est pas en ligne, interpelle les pouvoirs publics pour provoquer ou accélérer cette nouvelle « sociabilité du bout des doigts » ...
- les gouvernements s'en mêlent en prônant le tout numérique et la diffusion des informations publiques sur les réseaux, pour l'accessibilité citoyenne à la culture et au patrimoine en ce qui concerne notre objet d'intérêt.
- En écho à cette exigence sociale, quasiment tous les services publics d'archives ont donc entrepris des démarches variées de mise en ligne.

Cette impérieuse nécessité constitue une part importante du travail des équipes, elle s'avère très gourmande en temps, en énergie, en moyens financiers. Elle devient donc un véritable objet stratégique dans la politique d'un service.

En tout premier lieu, l'archiviste doit concevoir la mise en ligne non comme un « extra » destiné seulement à la communication et à la valorisation des fonds, mais comme une dimension actuelle de son métier, en liens étroits avec toutes ses missions de collecte, de classement, de conservation, de communication et de mise en valeur.

C'est même l'occasion pour lui de revenir sur le cœur du métier d'une façon différente, plus contemporaine et reconnue comme telle par les usagers, car ils peuvent l'appréhender concrètement ; l'archiviste ne doit pas se laisser absorber ou effacer par les nouvelles technologies de communication, majoritairement entre les mains de professionnels de l'information à court terme, qui parlent un langage différent ; l'archiviste doit au contraire s'emparer de ces technologies, et les utiliser pour développer les principes et gestes fondamentaux de l'archivistique, avec toutes leurs exigences scientifiques ; ainsi il affirmera sur le Web à la fois l'identité des archives comme matériau unique, complexe, proche mais différent de celui des bibliothèques ou des centres de documentation, et l'identité de son métier d'archiviste : il n'est pas un pourvoyeur d'informations tout à fait comme les autres, mais il a pour spécialité de décrire les fonds afin de les mettre à disposition de façon durable.

Pour une publication archivistique en ligne des instruments de recherche normalisés

I. Que mettent en ligne les archivistes ?

Des images et des contenus

Dans un monde où l'œil est roi, on trouve énormément d'images sur les sites d'archives :

- documents offerts à la consultation : ce sont par exemple en France les collections de sources d'histoire des familles, dont les immenses séries d'actes d'état civil conservés par les archives départementales depuis le XVI^e siècle ;
- documents figurés donnés à voir, pièces d'archives comme plans des territoires et des villes, ou collections iconographiques comme cartes postales et photographies ;
- « trésors » d'archives, pièces exceptionnelles par leur historicité ou leur beauté.

L'accès à ces images est multiforme : bases de données pour les grandes séries, expositions virtuelles, « galeries » de documents, dossiers pédagogiques ...

On trouve également beaucoup de contenus de séries homogènes de documents primaires, dépouillés et mis à disposition généralement sous forme de bases de données interrogeables, nominatives ou géographiques : dossiers d'immigrants sur le site des Archives nationales d'Australie, liste d'arrivants aux États-Unis sur Ellis Island Online, ..., avec souvent des liens vers des images, de dossiers, de bateaux, de photographies personnelles ou de groupes ...

Ces mises en ligne répondent à une demande très forte, d'ancrage dans la société, de recherche de racines, d'histoire personnelle et familiale, de repères locaux, d'identité en somme, à laquelle l'archiviste se soustrait très difficilement ; il est par exemple quasi suicidaire en France pour un service départemental de ne pas mettre en ligne l'état civil !

Des enjeux stratégiques

En termes d'analyse de son métier, l'archiviste peut se dire à juste titre dans ce type de mise en ligne qu'il assure plusieurs de ses missions : outre la réponse aux besoins des usagers, il apporte une vraie plus value à son rôle de passeur

- en mettant des documents à disposition sur une très grande échelle,
- tout en assurant une préservation efficace des originaux ; ces documents seraient sans cela les plus fragilisés de tous, car les plus consultés ;
- attirant des publics « captifs », il en profite d'ailleurs pour leur proposer d'autres ressources, moins attendues, qu'ils n'auraient pas découvertes par eux-mêmes.

Par ce biais de sa connaissance inégalée des fonds, de même que par l'ampleur et la diversité des collections qu'il gère et peut mettre en ligne sous forme numérisée, l'archiviste affirme l'essentialité de son rôle face à la demande de masse.

Pour une publication archivistique en ligne des instruments de recherche normalisés

Pour aller plus loin dans la réflexion, on peut toutefois s'interroger sur le niveau archivistique de ces mises en ligne d'images numériques, qui restent souvent très « basiques », tant du point de vue de la description que de l'organisation des documents : les objets présentés sont soit très sériels et répétitifs, sans nécessité d'analyse fine, soit au contraire traités à l'unité comme issus d'une collection.

C'est là que se situent les limites de l'exercice : la quasi obligation de mettre en ligne des quantités considérables de documents sériels, représentant en réalité une infime quantité des fonds conservés, destinée essentiellement à un public très identifié et à un certain type de recherche qualitativement limitée, ne doit pas faire oublier à l'archiviste que la mission où il est irremplaçable n'est pas celle-là : le cœur de son métier, c'est la mise à disposition de tous les publics de l'ensemble des archives qu'il conserve, c'est la présentation des fonds, c'est leur classement et surtout leur description ; la mission et l'expertise de l'archiviste, c'est la constitution des instruments de recherche, seul moyen d'accès véritable à la documentation historique de la recherche. Et c'est dans cette mise en ligne-là que sont les vrais enjeux stratégiques pour les archivistes.

II. les contenus archivistiques en ligne : le travail de l'archiviste

1) Questions préalables

- La recherche en archives est une démarche complexe par nature, car elle aborde un matériau riche et complexe ; hors du domaine des grandes séries répétitives, il est illusoire de croire qu'on peut la simplifier à l'extrême, que l'on peut cerner par un ou deux critères un ensemble gigantesque et varié ; tout un arsenal de guides ou de modules spécialisés sont offerts aux chercheurs sur les sites des grandes institutions qui mettent les instruments de recherche au cœur de leur proposition en ligne.
- Quels publics l'archiviste doit-il cibler en mettant en ligne des inventaires d'archives ? *A priori*, les publics chercheurs, quels qu'ils soient, même amateurs ou débutants, mais prêts à entamer une vraie démarche, pas à trouver des réponses toutes faites, même si l'archiviste fait en parallèles des propositions du type « dossiers d'histoire », destinés à un public plus large non chercheur.
- Comment consulte-t-on en ligne ?
C'est bien sûr une question primordiale à se poser avant d'adopter un parti de présentation, un modèle de recherche, un type d'instruments de recherche ; il n'est toutefois pas obligatoire de se conformer aux pratiques majoritaires, mais de les

Pour une publication archivistique en ligne des instruments de recherche normalisés

connaître et de les évaluer, pour les retenir si elles sont conformes aux objectifs de mise en ligne, ou les rejeter si elles ne sont pas adaptées à la nature du matériau traité ou au niveau d'information délivré. Il faut néanmoins avoir en tête que l'internaute, impatient d'aller à ce qu'il juge l'essentiel, poser sa question et avoir des réponses, lit très peu les modes d'emploi et autres didacticiels, au grand risque de ne rien trouver dans le cadre d'une recherche non formatée.

- Met-on les mêmes outils en ligne et en salle de lecture ?

Non. Ni dans leur nombre et diversité, ni dans leur forme.

- o En salle de lecture, le recours à l'archiviste est direct et résout nombre de difficultés, ce que l'approche solitaire de la machine ne permet pas ;
 - o L'informatique supporte très mal l'approximatif des instruments de recherche provisoires ou anciens, pourtant fort précieux pour le chercheur ;
 - o Recherche en ligne et recherche en salle ne sont pas équivalentes, et ont besoin d'outils différents ;
 - o Tout contenu d'instrument de recherche n'est pas publiable en ligne.
- Comment gérer les « retours » de l'interactivité entre public et recherche en ligne ?
L'internaute est beaucoup plus exigeant, plus critique et plus réactif que le lecteur traditionnel. Son utilisation des outils mis en ligne n'est de plus jamais tout à fait ce que l'archiviste avait prévu ; à l'archiviste d'évaluer les critiques formulées, soit pour les prendre en compte et adapter les outils, soit pour user de plus de pédagogie en ligne et mieux expliciter la démarche et les objectifs atteignables grâce aux outils.

2) La présentation des fonds et des instruments de recherche

En rapide préambule, si l'organisation des sites d'archives en elle-même n'est pas traitée dans cette communication, elle est significative de ce que l'archiviste veut porter comme message et des priorités qu'il attribue à chacun des modules qu'il propose à l'internaute.

a) La structuration de la présentation des fonds

C'est une vraie démarche archivistique de présenter les fonds conservés par l'institution, dans lesquels les recherches s'effectueront, soit en ligne, soit en salle.

Sa raison d'être est d'aider l'internaute à connaître le contexte général de production des archives qu'il va pouvoir consulter et à mieux cerner ce qu'il peut y trouver, donc y chercher. Les systèmes nationaux de collecte et de conservation, les histoires archivistiques des pays, conditionnent cette présentation, organisée simplement (ordre alphabétique des fonds pour les archives italiennes) ou structurée, de façon chronologique (fonds coloniaux / fonds après

Pour une publication archivistique en ligne des instruments de recherche normalisés

l'indépendance au Sénégal, fonds d'Ancien Régime / fonds postérieurs à la Révolution en France), selon la nature des fonds (fonds notariaux, fonds administratifs ...), selon les niveaux hiérarchiques des producteurs (organisations gouvernementales, agences locales), selon des thématiques (archives militaires, archives de l'immigration) ...

En France, ce sont des cadres de classement réglementaires qui sont généralement utilisés, subdivisés en « séries », identifiées par des lettres et regroupant des fonds de même type de provenance (fonds judiciaires d'ancien régime, fonds d'institutions religieuses régulières, fonds d'origine privée ...); extrêmement « pratique » car référentiel uniforme partout en France, le cadre de classement départemental est cependant un système faussement respectueux des fonds, qu'il va éclater entre diverses périodes, regrouper artificiellement, ou scinder en plusieurs thématiques. Appliquer la norme ISAD(G) y est en fait quasi impossible.

b) L'organisation des instruments de recherche

L'organisation des instruments de recherche, indépendamment de leur nature et de leur forme, est de même un choix archivistique fondé sur les sources mais aussi sur les méthodes de recherche proposées, ou les sujets priorités :

- Elle peut suivre la même structuration que la présentation des fonds, par exemple en France où les instruments de recherche sont le plus souvent produits par série du cadre de classement, et non par fonds ...
- Elle peut être organisée de façon plus pragmatique, indépendamment de la présentation globale des fonds, en fonction de sujets pertinents entre eux, sous forme de guides : les outils pour effectuer une recherche sur l'histoire des familles, des populations indigènes ou de l'immigration, sur les soldats des différents conflits nationaux, sur les premiers ministres australiens ...

c) La mise en forme des instruments de recherche

- La façon dont l'internaute pourra appréhender l'instrument de recherche qui répondra sa requête dépend aussi de choix archivistiques majeurs :
 - o L'archiviste peut choisir de n'offrir qu'une référence précise, hors contexte ; la description de l'article ou des articles qui répond(ent) à une recherche simple dans des documents sériels, et qui vont mener parfois à l'image des documents eux-mêmes : le dossier d'immigrant de M. X, le plan cadastral de la commune de R, les baptêmes de 1754 du village de Saint-Martin, etc.
 - o Il peut choisir cette solution également dans une recherche plus complexe, dans une réponse de type documentaire ; une réponse de type archivistique

Pour une publication archivistique en ligne des instruments de recherche normalisés

mettra, elle, le document identifié en relation avec son contexte, dans le cadre d'une description hiérarchisée conforme à l'ISAD(G).

- Le parti peut également être d'offrir systématiquement au chercheur un instrument de recherche lisible de son début à sa fin, soit sous forme traditionnelle (reproduction sous format pdf d'un instrument de recherche papier) soit sous forme « navigable », où chaque niveau se déplie.

d) La mise en ligne des archives de Vaucluse

Deux postulats de base

- Les archives ne se décrivent pas à l'unité, mais dans le cadre d'une description structurée, d'identification des producteurs, de relations hiérarchiques, de procédures, de typologies documentaires. Ce principe de l'ISAD(G) peut s'appliquer depuis la présentation des fonds jusqu'à l'analyse des niveaux les plus bas.
- Instrument de recherche papier et instrument de recherche électronique ne sont pas de même nature et pas de même usage : l'un est destiné à servir de référence pérenne, l'autre est modifiable dans sa forme comme dans son contenu ; le premier, destiné à la lecture sereine, est riche d'annexes longues et complètes (introduction historique, bibliographie exhaustive, sources complémentaires détaillées), le second, destiné à la recherche rapide, va s'enrichir de possibilités de rebonds vers d'autres ressources similaires, parallèles, liées hiérarchiquement ou non ; le document papier se feuillette, se parcourt, donne accès aux documents originaux, le document informatique s'interroge, met en évidence les occurrences des mots et des notions, se copie, se diffuse par morceaux, se réutilise ...

Les partis pris

- La présentation des fonds vauclusiens est entièrement structurée selon un plan de classement qui, même s'il présente des similitudes avec le cadre de classement réglementaire des archives départementales françaises, s'en éloigne en regroupant dans une description hiérarchisée homogène tous les fonds identifiés par leur producteur, sans tenir compte des périodes « archivistiques » traditionnelles françaises, mais uniquement du statut du fonds, clos ou ouvert, pour les dater.
 - L'état général des fonds est un instrument de recherche en xml-EAD, « navigable » ;
 - chaque fonds d'origine vauclusienne fera l'objet d'une description constituée par une notice signalétique (plus de 1500 aujourd'hui) : fonds présent aux

Pour une publication archivistique en ligne des instruments de recherche normalisés

Archives, mais aussi fonds conservés dans les communes, fonds dispersés entre plusieurs établissements de conservation, en Vaucluse comme à l'étranger, fonds en lacune aux Archives, fonds disparus même (pour éviter au chercheur de chercher en vain des sources inexistantes) ...

- chaque notice donne accès à un instrument de recherche xml-EAD, indexé selon les mêmes critères, se présentant sous la forme soit d'une notice plus ou moins détaillée, soit d'un inventaire ou répertoire complet.
 - La navigation est en permanence possible dans l'état des fonds, et la relation du fonds avec l'ensemble des autres fonds est en permanence lisible.
 - La navigation aller-retour entre l'état des fonds et les notices détaillées ou les instruments de recherche est elle-même en permanence accessible.
- Les collections d'images numériques ne sont pas liées à la présentation de l'état général, car il ne s'agit pas de fonds, mais elles sont néanmoins structurées et rendues accessibles par des instruments de recherche en xml-EAD conformes à l'ISAD(G), navigables et recherchables, et non par des bases de données sérielles.

3) Les outils de la recherche : l'interrogation des instruments de recherche

Rappels de quelques éléments archivistiques de base

- L'accès aux archives : la mission ultime de l'archiviste
 - L'archiviste est là pour mettre à la disposition de qui en a besoin les documents qui lui sont utiles, voire nécessaires, quelle qu'en soit la raison.
 - Mettre les archives à la disposition du public ne veut pas dire laisser celui-ci essayer de trouver lui-même dans les magasins de stockage un item choisi au hasard, sur son simple titre aperçu au passage. Mettre à disposition virtuellement repose sur le même principe : comme lors de l'accueil physique du lecteur, que l'archiviste écoute et oriente, la mission de l'archiviste n'est pas de laisser l'internaute se débrouiller tout seul face à des milliers d'images ou de références, mais bien d'être un médiateur entre le document d'archives et l'utilisateur, grâce à son expertise.
 - Servir de médiateur ne veut pas dire faire le travail du chercheur, mais lui donner des outils d'accès, que l'on appelle instruments de recherche, en fonction de sa demande, de son attente, de ses compétences également ; percevoir quel niveau d'information apporter est primordial : on ne répond pas de la même façon à un généalogiste amateur débutant et à un historien

Pour une publication archivistique en ligne des instruments de recherche normalisés

professionnel habitué à la fréquentation scientifique des documents. Il est donc nécessaire de proposer plusieurs niveaux de recherche, et des parcours différents adaptés aux intérêts des différentes catégories de publics visés.

- L'archiviste ne travaille plus pour une communauté restreinte se déplaçant vers lui et partageant avec lui un mode consensuel d'échange, mais s'adresse à travers la mise en ligne à des internautes du monde entier, avec lesquels il lui faut trouver un langage commun dépassant les usages particuliers : il doit désormais respecter des normes internationales de description, ce sont l'ISAD(G) l'ISSAR entre autres, ou de mise en forme électronique, ce sont l'EAD, l'EAC qui leur correspondent.

En vertu de ces principes, les objectifs de mise en ligne pour e-archives.vaucluse.fr ont été :

- dans la conception générale du site, une priorité donnée à la publication des instruments de recherche par rapport aux images ;
- une volonté affirmée d'orienter l'internaute dans sa recherche, de lui fournir des réponses ciblées, efficaces, de lui éviter en retour le « bruit » ou le « silence » ;
- de ce fait, le refus de privilégier la recherche dite « simple », c'est-à-dire la saisie aléatoire d'un mot ou d'une expression, amenant des réponses multiples basées sur la simple occurrence de la suite de caractères composant ce mot, et non sur la pertinence des items par rapport à l'objet de la recherche ;
- l'obligatoire structuration des réponses aux requêtes (« réponse archivistique »);
- deux approches proposées : une recherche d'orientation dans les fonds / une recherche détaillée dans les contenus des fonds – interdépendantes néanmoins : on ne peut chercher efficacement dans les dossiers que si l'on a une idée de ce qui existe comme fonds ;
 - o l'état général des fonds, « searchable », constitue un outil d'orientation de base sur l'existence et la consistance des fonds ;
 - o les notices détaillées vont plus loin sur le contenu des fonds, et sont interrogeables indépendamment de l'état des fonds ;
 - o les instruments de recherche détaillés, pour l'instant peu nombreux mais destinés à s'enrichir rapidement, sont interrogeables de façon transversale, et feront l'objet progressivement de plusieurs modes d'accès : formulaires spécifiques à certaines thématiques, parcours prédéterminés, guides, et pages d'histoire sous forme de dossiers virtuels.

Pour une publication archivistique en ligne des instruments de recherche normalisés

- le souci de proposer des pistes de recherche originales, de stimuler la curiosité et de donner accès à des ressources méconnues mais spécifiques au territoire

Ces axes de travail, très exigeants, ont amené à des choix stricts :

- tous les outils mis à disposition sur le site sont de vrais instruments de recherche, quel que soit le module proposé : cadre de classement (état des fonds, comme nous l'avons vu plus haut) ou guides spécialisés, mais aussi dossiers d'histoire comme accès aux collections d'images de l'état civil ou autres séries numérisées ;
 - o encodés en xml-EAD et respectueux de l'ISAD(G),
 - o lisibles de façon hiérarchique continue,
 - o navigables et « cherchables » de façon globale, c'est-à-dire à travers la totalité des éléments du corpus, à tout niveau de description.
- tous les instruments de recherche retenus pour la mise en ligne, relevant d'un corpus cohérent prédéfini, qui se veut un vrai révélateur des richesses archivistiques vauclusiennes et de l'histoire spécifique du département, sont conçus spécialement et obéissent à une charte de rédaction :
 - o aucune reprise intégrale d'instruments de recherche antérieurs, aucun inventaire ancien « océrisé », aucun répertoire produit en traitement de texte ;
 - o harmonisation des champs de description retenus et des contenus ;
 - o indexation homogène de tous les instruments de recherche, adaptée au corpus : descripteurs spécifiques, filtres de recherche, vocabulaire contrôlé.
- Une conception simultanée des instruments de recherche et des multiples outils d'interrogation, sous forme de formulaires de requête, adaptés au contenu des descriptions, elles-mêmes indexées en fonction des critères de sélection des questionnements proposés.

Les effets attendus :

- o une recherche ciblée et efficace,
- o une vision transversale des sources disponibles,
- o une révélation au public de la richesse des fonds conservés, et une mise en valeur de ressources méconnues
- o et pourquoi pas un lieu de sérendipité pour les internautes curieux ... Même le catalogue des actes d'état civil d'Ancien Régime est indexé au hasard des anecdotes et faits historiques divers relatés par les curés des paroisses.

Pour une publication archivistique en ligne des instruments de recherche normalisés

Conclusion

Devant les efforts déployés aujourd'hui par les services d'archives pour offrir aux internautes un accès diversifié à leurs ressources, doit-on parler de « salles de lecture virtuelles » ?

Si l'on veut signifier par là des espaces se substituant aux salles de lecture traditionnelles, ne faisons pas rêver certains de nos publics : la numérisation de toutes les archives est une utopie absolue, les archivistes le savent bien, et il y aura toujours des archives originales à conserver sur le très long terme tout en les donnant à consulter pour que soient menées à bien des recherches exhaustives sur l'identité des sociétés, des groupes et des individus. Mais les choix de numérisation et de mise en ligne des documents ou de l'information restent de la compétence des archivistes, dont la connaissance des fonds est indispensable pour constituer des corpus cohérents, à forte valeur scientifique et patrimoniale, garantissant les droits d'accès aux archives dans le strict respect des lois. Conservation préventive des supports, préservation et mise à disposition des sources de la mémoire et de l'histoire, responsabilité citoyenne, pertinence de la profession d'archiviste, caractère irremplaçable de son expertise : durabilité, confiance et identité ...

En revanche, si l'on veut parler de salle d'orientation, propre à l'incitation à la venue dans les services d'archives, la salle des inventaires virtuelle est une occasion idéale pour les archivistes de réaffirmer, en utilisant toutes les ressources offertes par la maîtrise raisonnée des nouvelles technologies, la valeur, l'actualité et la pertinence de leurs compétences scientifiques et de leur rôle de médiateurs, qui rédigent et publient des inventaires en ligne, sans céder aux fallacieux arguments qui prétendent que le travail propre de l'archiviste peut être remplacé par un simple moteur de recherche. Actualité et modernité combinées à la tradition, durabilité et identité là encore ...

N'oublions pas enfin qu'avant d'être des outils destinés aux chercheurs, les anciens inventaires d'archives étaient des objets de la pratique et de la gestion des biens ; ils sont parfois les seules traces qui permettent encore de connaître l'existence d'archives disparues ; et ne l'oublions pas non plus, tous les plans d'urgence des services d'archives, en cas de catastrophe, insistent sur le côté primordial de la mise en sécurité des instruments de recherche, à défaut des documents eux-mêmes ; leur mise en ligne est donc en elle-même un outil de leur sauvegarde ... Identité, durabilité, confiance, notre trilogie y est.